



Communiqué

le 16/06/2017

Compte-rendu de la réunion à la DGSCGC relative au droit de grève

Chers Adhérents, Chers Collègues,

Le mardi 13 juin 2017 s'est tenue dans les locaux de la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises (DGSCGC), une réunion de dialogue social relative au droit de grève des personnels des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS).

Le SNSPP-PATS-FO était représenté par Eric Ferret, membre du Bureau Exécutif, ainsi que par Julien Tognetti, chargé de mission auprès du conseil syndical national.

La DGSCGC était représentée par Madame Mireille Larrede, sous-directrice des sapeurs-pompiers en charge de la doctrine et des ressources humaines.

Au cours de cette réunion, le SNSPP-PATS-FO a demandé à ce que :

- Un véritable dialogue social soit instauré au sein de nos SDIS afin d'éviter les conflits sociaux, notamment en sensibilisant nos cadres sur l'importance et les enjeux de ce sujet,
- Dans l'exercice du droit de grève, les potentiels opérationnels journaliers ne soient pas imputés par un service minimum qui mettrait en péril la sécurité de nos concitoyens, ainsi que celle des sapeurs-pompiers et des différents intervenants,
- Les modes dégradés ne soient pas utilisés pour pallier les incidences de ce même service minimum,
- Nos collègues sapeurs-pompiers volontaires ne soient pas utilisés à des fins d'affaiblissement du droit de grève,
- Au-delà de la couverture des risques courants et particuliers, l'état d'urgence dans lequel se trouve notre pays soit pris en compte afin d'assurer le service public auquel nous devons répondre avec conscience et professionnalisme.

Suite à cette réunion et à ces échanges, la DGSCGC nous transmettra un mémento sur le droit de grève que nous ne manquerons pas d'étudier et de faire évoluer si besoin.

La démagogie, la surenchère syndicale et le jusqu'au boutisme ne faisant pas partie de notre ADN, c'est donc en organisation syndicale constructive et responsable que le SNSPP-PATS-FO veillera à défendre les intérêts et les droits de tous les personnels des SDIS, comme il sera tout autant attentif à leurs devoirs afin de ne pas surexposer ceux qui seraient amenés à faire entendre leurs mécontentements.

Monsieur Patrice Beunard, Président du SNSPP-PATS-FO.

Proposer- négocier-contracter